

FORMATION IAS NIVEAU 1

À PARTIR DE 1200 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- ♦ Courtiers en assurances ;
- ♦ Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IAS Niveau 1 ;
- ♦ Agent général d'assurances ;
- ♦ Etablissement de crédit ;
- ♦ Société de financement ;
- ♦ Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité d'Intermédiaire en Assurances.

DUREE

150 HEURES

PREREQUIS

NIVEAU

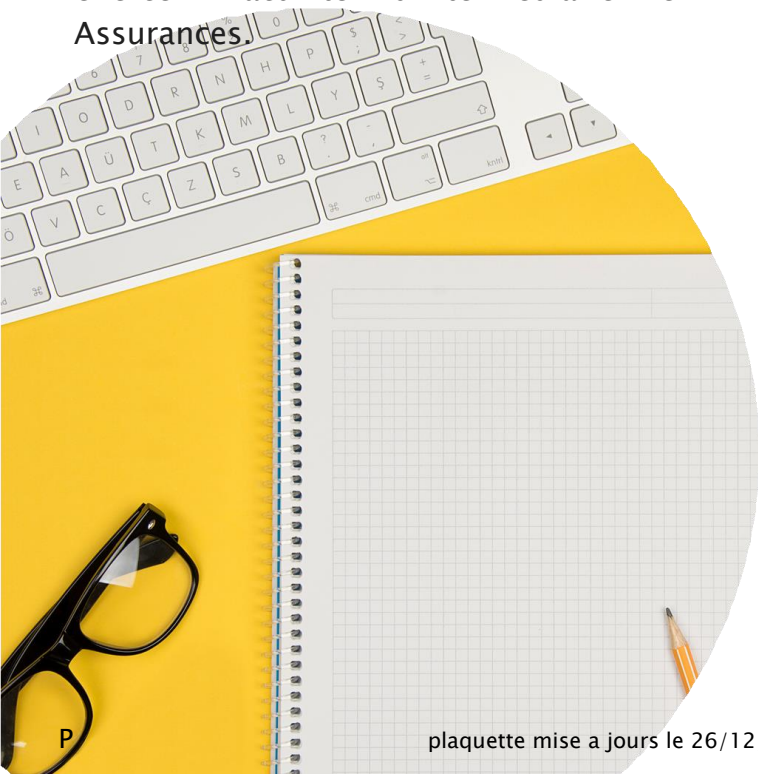
Pas de niveau requis.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- ♦ Une attestation de formation ;
- ♦ Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- ♦ Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- ♦ Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- ♦ Les règles de validation des quiz ;
- ♦ Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 – Elements juridiques (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Le droit civil

Séquence 2 - Le contrat de travail

Quiz de validation des compétences

Module 2 – Les savoirs généraux (e-learning 25 heures)

Séquence 1 – La présentation du secteur de l'assurance

Séquence 2 – Les entreprises d'assurance

Séquence 3 - L'opération d'assurance

Séquence 4 - Les différentes catégories d'assurance

Séquence 5 - L'intermédiation en assurance

Séquence 6 - La relation avec le client

Séquence 7 - La lutte contre le blanchiment

Quiz de validation des compétences

Module 3 – Les assurances de personnes (Incapacité, Invalidité, Décès, Dépendance, Santé) (e-learning 25 heures)

Séquence 1 - L'assurance contre les risques corporels

Séquence 2 - La dépendance

Séquence 3 - L'assurance complémentaire santé

Quiz de validation des compétences

Module 4 – Assurance vie et capitalisation (e-learning 20 heures)

Séquence 1 - La prise en compte des besoins

Séquence 2 - Les principales catégories de contrats

Séquence 3 - Les spécificités

Quiz de validation des compétences

Module 5 - Assurance de personnes - les contrats collectifs (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - L'assurance de groupe

Séquence 2 - Les contrats collectifs au profit des salariés

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 6 – Assurance prévoyance (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Module 7 – Assurance “branche vie” (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Module 8 - Assurance vie « placement » (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Module 9 - Assurance de biens et de responsabilité (e-learning 30 heures)

Séquence 1 - L'appréciation et la sélection du risque

Séquence 2 - Les différents types de contrats

Séquence 3 - Les assurances des risques d'entreprises

Séquence 4 - La présentation des garanties et la tarification

Séquence 5 - La vie du contrat

Quiz de validation des compétences

Quiz général de validation des compétences

VOTRE PARTENAIRE FORMATION



MODALITES

PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.

PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel a.boudalia@network-corporate.fr ou par téléphone au 04 83 155 887

DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS
VOTRE PARTENAIRE
FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *



DE REUSSITE



DE NOS STAGIAIRES NOUS RECOMMANDENT

Mise en place de évaluation en 2022 avec les nouveau entrants